

Cartes Projet Alimentaire Territorial

Réalisé par :

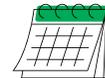
*Claire Broucke
Manon Gallien*



Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Juin 2025



Projet Alimentaire Territorial

Qu'est-ce qu'un PAT ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Auvergne-Rhône-Alpes

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Qu'est-ce qu'un PAT ?

PAT signifie Projet Alimentaire Territorial. Il s'agit d'une démarche territoriale dont l'ambition est de fédérer les acteurs d'un territoire autour du sujet de l'alimentation.

C'est un travail collectif mené par les acteurs d'un territoire. Il démarre par une phase de diagnostic agricole et alimentaire.

Il se décline ensuite en objectifs et actions opérationnelles et intègre les champs sociaux, économiques, environnementaux et de santé.

Projet Alimentaire Territorial

Quelle est l'origine des PAT ?



Quelle est l'origine des PAT ?

Les PAT sont définis par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014.

“Ils répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts en particulier relevant de la production biologique.”



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Auvergne-Rhône-Alpes
Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Projet Alimentaire Territorial

Qui peut être porteur d'un PAT ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Auvergne-Rhône-Alpes
Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Qui peut être porteur d'un PAT ?

Les PAT peuvent être portés par différentes structures, à différentes échelles : syndicat mixte, communes, département, parc naturel régional, communauté d'agglomérations, métropole, communauté de communes, associations hybrides (PNR + EPCI* ; regroupement de plusieurs EPCI...).

Il n'y a pas de porteur type, ce qui explique qu'un même territoire puisse être couvert par plusieurs PAT en même temps.

**EPCI : établissement public de coopération intercommunale*

Projet Alimentaire Territorial

Qui sont les acteurs des PAT ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Auvergne-Rhône-Alpes
Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Qui sont les acteurs des PAT ?

Les PAT sont portés par des collectivités.

Tous les acteurs concernés par l'alimentation de près ou de loin sont bienvenus :

Les chambres consulaires, les interprofessions, coopératives, les agriculteurs et syndicats agricoles, les industries agroalimentaires, les acteurs de la distribution, de la santé, de la transformation, de la recherche, de la restauration collective, de la solidarité, de l'accompagnement, de la logistique, de l'éducation ...

Projet Alimentaire Territorial

Les PAT sont-ils tous identiques ?



Les PAT sont-ils tous identiques ?

Il n'existe pas de démarche type qu'il suffirait de calquer sur son territoire pour créer son PAT.

Chaque démarche découle d'un diagnostic de territoire, elle est donc unique. Elle s'appuie sur ses propres réalités agricoles, économiques, géographiques, sociales pour définir des objectifs spécifiques adaptés à son territoire.

Les stratégies politiques jouent aussi un rôle sur l'ambition et les orientations données au PAT.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Auvergne-Rhône-Alpes

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT

Projet Alimentaire Territorial

Les PAT sont-ils obligatoires ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Les PAT sont-ils obligatoires ?

Non, les démarches de PAT sont des démarches volontaires.

Cela explique les différences d'avancement entre plusieurs démarches.

Certains PAT sont assez matures et portent de nombreuses actions opérationnelles, tandis que d'autres entament leur phase de diagnostic territorial en vue d'une reconnaissance par la DRAAF.

Projet Alimentaire Territorial

Pourquoi les PAT s'intéressent-ils à la restauration collective ?



Pourquoi les PAT s'intéressent-ils à la restauration collective ?

De nombreuses collectivités se soucient de l'approvisionnement local de leurs cantines. Certains porteurs de PAT ont la compétence "restauration scolaire". C'est le cas des communes (maternelle et élémentaire), de la métropole de Lyon et des départements (collèges). Cela constitue une porte d'entrée pour ces porteurs car ils sont décisionnaires.

De plus, la loi Climat & Résilience de 2021 incite la restauration collective à utiliser 50% de produits sous SIQO dont 20% en bio.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
Liberté Égalité Fraternité

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae
Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



TRACT

Projet Alimentaire Territorial

L'alimentation est-elle une compétence des collectivités ?



Avec
la contribution
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Auvergne-Rhône-Alpes

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



L'alimentation est-elle une compétence des collectivités ?

Il n'existe actuellement pas de compétence alimentation au même titre qu'il existe une compétence sur la gestion de l'eau ou encore l'action sociale.

L'alimentation est une thématique transversale qui peut s'intégrer à de nombreux champs d'action sur lesquels les collectivités ont des compétences spécifiques : l'agriculture, la santé, la justice sociale, la restauration collective, l'environnement ou encore l'économie du territoire.

Projet Alimentaire Territorial

Les PAT ne s'intéressent-ils qu'à l'agriculture ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Les PAT ne s'intéressent-ils qu'à l'agriculture ?

Les PAT sont des démarches globales et transversales. Ils s'intéressent à tous les domaines qui composent l'alimentation et l'agriculture en fait partie. Mais elle n'est pas la seule.

On peut citer également la réduction du gaspillage, l'accessibilité pour tous à des aliments de qualité, la réduction des plastiques à usage unique ou encore la sensibilisation des citoyens.

Projet Alimentaire Territorial

Des exemples d'actions menées dans le cadre de PAT



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae
Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Des exemples d'actions menées dans le cadre de PAT

Restauration collective :

Les PAT peuvent faciliter l'accès aux marchés publics pour les producteurs locaux.

Les PAT peuvent accompagner les cantines de leurs territoires à l'atteinte des objectifs de la loi Egalim.

Culture & Gastronomie :

Les PAT peuvent participer à la création d'une marque pour aider à la visibilité des produits locaux, à la rémunération des producteurs, à la promotion touristique du territoire.

Projet Alimentaire Territorial

Des exemples d'actions menées dans le cadre de PAT



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae
Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Des exemples d'actions menées dans le cadre de PAT

Economie alimentaire :

Les PAT peuvent soutenir l'émergence de filières alimentaires de proximité.

Les PAT peuvent soutenir financièrement les magasins de producteurs.

Urbanisme :

Les PAT peuvent participer à la conservation des terres agricoles via leurs PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) ou leurs SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*).

Projet Alimentaire Territorial

Comment je peux me joindre au PAT de mon territoire ?



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Auvergne-Rhône-Alpes

Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Comment je peux me joindre au PAT de mon territoire ?

Pour connaître la ou les structure(s)
porteuse(s) d'un PAT sur mon
territoire, je peux me rapprocher de
ma commune, ou me connecter sur
le site :

<https://france-pat.fr/>

Ce site répertorie tous les PAT à
l'échelle nationale et vous donne le
contact du/de la responsable sur
votre territoire.

Projet Alimentaire Territorial

Combien y a-t-il de PAT labellisés en France ?



Combien y a-t-il de PAT labellisés en France ?

En mai 2025, en France, d'après le site france-pat.fr, on dénombre 460 démarches de PAT (chiffres en constante évolution), dont :

- 245 labellisés niveau 1 : projet émergent
- 215 labellisés niveau 2 : phase d'actions opérationnelles

Dans le cadre de la SNANC (stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat), l'Etat se fixe un objectif de 80% du pays couvert par un PAT niveau 2 en 2030.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Auvergne-Rhône-Alpes
Transition en Territoires de l'Agriculture,
l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Projet Alimentaire Territorial

Combien y a-t-il de PAT labellisés en AURA ?



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Auvergne-Rhône-Alpes
tetrae
Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

TRACT



Combien y a-t-il de PAT labellisés en AURA ?

La labellisation correspond à la reconnaissance de la démarche par la DRAAF, et à son niveau d'avancement.

En mai 2025, en AURA, on dénombre 65 démarches de PAT, dont :

- 33 labellisés niveau 1 : projet émergent
- 32 labellisés niveau 2 : phase d'actions opérationnelles

Le département de la Drôme est le champion de la région avec 10 démarches en cours.

Projet Alimentaire Territorial

?



?



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
Liberté Égalité Fraternité

